

L'écho du Parc

Numéro 52 > Avril > Septembre 2011

Vache sous tous rapports !



Le mot du Président

Yves Vandewalle,
Député des Yvelines
Président du Parc



Madame, Monsieur,

Malgré les efforts de tous, le classement du nouveau Parc naturel régional a été retardé de quelques mois par un ultime problème de procédure. Le décret de classement devrait donc sortir à l'automne, avec 51 ou 52 communes selon le sort que le Conseil régional réservera à la commune de La Hauteville, isolée du reste du territoire. La nouvelle carte du Parc a désormais des contours bien nets que vous pouvez découvrir en page 3 de ce numéro.

Mais d'ores et déjà, les équipes du Parc commencent à déployer leur action sur l'ensemble du territoire et, mesure hautement symbolique, le comité syndical statutaire a adopté une motion interdisant la recherche et l'exploitation de gaz de schiste sur tout le nouveau Parc.

Parmi ces actions, deux concernent directement le développement économique.

Dans le domaine agricole, un long dialogue avec la Chambre d'Agriculture de l'Île de France a permis la mise en place de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAE-T), financées par le Conseil Régional d'Île-de-France et le Fonds européen FEADER. Ces mesures destinées aux exploitants volontaires de 75 communes - la plus grande opération jamais réalisée en Île-de-France, au-delà même des frontières du futur parc - doivent leur permettre d'œuvrer pour la biodiversité et la qualité de l'eau tout en conservant la viabilité économique de leurs exploitations.

Quant aux entreprises commerciales et artisanales, elles vont pouvoir bénéficier d'un dispositif de financement d'Etat, destiné à soutenir la création et le développement des entreprises. Un dispositif qui a déjà fait ses preuves dans le Parc actuel.

Bienvenue au Parc !



Sommaire

Autres horizons

4 à 5



Les voies de la raison : quand vélos et autos se partagent l'espace

Découverte

6 à 7



Le bio et le local passent à table

Témoignage

8



Michel Borie : la bague et le pinceau... pour des plumes

Dossier

9 à 12



Des utopies réalistes

Initiatives

13



Vache sous tous rapports !

Expérience

14 à 15



Faites ausculter votre demeure

Écho-citoyenneté

16 à 17



L'art de ramener sa science

Histoire

18 à 19



La construction sociale de la forêt

Écho du Parc > Avril > Septembre 2011 n° 52

Directeur de la publication : Anne Cros Le Lagadec. Président de la commission communication : Guy Poupert. Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. Comité de rédaction : Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec. Ont participé à ce numéro : M. Adam, M.C. Audouze-Walther, S. Coornaert, S. Girard, L. Guilbot, J. Guyot, E. Lemonnier, A. Lottin, P. Rocher, C. Re naud, C. Valade. Pour l'équipe du Parc : G. Chény, C. Dubuc, S. Dransart, S. Loriot, E. Maussion, Olivier Sanch, M. Thioux, Jennifer Bernachi. Maquette : e.maginere - www.emaginere.fr. Impression : Imprimerie Nationale, label imprim'vert. Imprimé sur papier recyclé sans chlore. Photographies : P. Blanc, photothèque PNR V. le Vot. Illustrations : Boris Transinne.

Parc naturel régional - Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine - 78472 Chevreuse cedex - Tél. : 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr. Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parc-naturels-regionaux.tm.fr

Apprendre à lire... le paysage.



Le Parc naturel organise ce printemps des sorties de terrain pour initier les élèves des écoles à lire le paysage. Des points de vue ont été choisis dans 6 communes du territoire. Les enfants apprennent alors à les décrire, les analyser et les dessiner. Comment s'est formé le relief ? Pourquoi le village est-il implanté sur ce coteau ? De quelle manière évolue-t-il ? Reste-t-il des

traces du passé ? L'étude du paysage permet de comprendre la nature de la végétation, l'origine et l'évolution du bâti ou encore l'exploitation du sol avec comme principal fil conducteur le rôle de l'homme dans son aménagement. C'est un thème transversal pour appréhender son environnement de manière concrète. 9 classes suivent ces ateliers co-animés par Eléna Maussion, Sylvaine Bataille et Laurence Renard.

Une viande... de Marque !

Dans la famille des produits « Marque Parc », il y avait déjà les fromages et produits laitiers, le miel, les escargots, la farine... il y a aussi maintenant la viande. Quatre exploitations du territoire ont obtenu l'usage de cette marque pour la production et la commercialisation de leur viande bovine, ovine et caprine. Il s'agit de la ferme de la Grand'Maison à Chevreuse, la ferme de la Noue à La Celle-les-Bordes, la ferme de Champgarnier au Mesnil-Saint-Denis et la ferme de la Quoiqueterie à Vieille-Eglise-en-Yvelines. Critère essentiel à l'obtention de cette marque, ces éleveurs doivent maîtriser l'ensemble de la filière, de la production à la distribution. Leurs animaux qui sont nés et qui grandissent en plein air dans les pâturages du Parc plus de la moitié de l'année ont une alimentation constituée principalement d'herbe et de fourrage issus du territoire. Maintien de prairies riches en biodiversité, bâtiments agricoles intégrés ou encore tri des déchets et limitation des sur-emballages font également partie du cahier des charges à respecter. Retrouvez tous les engagements des producteurs sur le site internet du Parc : www.parc-naturel-chevreuse.fr (economie-agriculture/la-marque-parc) et surtout, rendez-vous dans leurs fermes pour goûter leurs produits (le 19 juin c'est la Fête des Fermes, une bonne occasion pour découvrir ces exploitations).



Nettoyage de printemps



Record battu ! 21 communes, dont trois du périmètre d'extension ont participé cette année au nettoyage des sentiers. Près de 900 bénévoles se sont retrouvés pour ramasser un volume de déchets impressionnant.

100 m³ ont été collectés au total et ont pu être déposés dans les déchetteries, avec l'aide des syndicats de collecte et de tri (SICTOM,

SIOM, SIEDD, SITREVA) et la mobilisation des communes et des services techniques. Des animations sur le recyclage ont été organisées en amont dans tous les écoles des communes participantes. Une opération fédératrice, conviviale et efficace !

52 communes ont dit "oui"



AUFFARGIS
 BAZOCHES-SUR-GUYONNE
 BONNELLES
 BOULLAY-LES-TROUX
 BULLION
 CERNAY-LA-VILLE
 CHATEAUFORT
 CHEVREUSE
 CHOISEL
 CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
 COURSON-MONTELOUP
 DAMPIERRE-EN-YVELINES
 FONTENAY LES BRIIS
 FORGES LES BAINS
 GALLUIS
 GAMBAIS
 GAMBAISEUIL
 GIF-SUR-YVETTE

GOMETZ-LA-VILLE
 GROSROUVRE
 HERMERAY
 JANVRY
 JOUARS-PONTCHARTRAIN
 LA CELLE-LES-BORDES
 LA HAUTEVILLE
 LA QUEUE-LEZ-YVELINES
 LE MESNIL-SAINT-DENIS
 LE PERRAY-EN-YVELINES
 LE TREMBLAY/MAULDRE
 LES BREVIAIRES
 LES ESSARTS-LE-ROI
 LES MESNULS
 LÉVIS-SAINT-NOM
 LONGVILLIERS
 MAGNY-LES-HAMEAUX
 MAREIL-LE-GUYON
 MERE
 MILON-LA-CHAPELLE
 MONTFORT-L'AMAURY

POIGNY-LA-FORET
 RAIZEUX
 RAMBOUILLET
 ROCHEFORT-EN-YVELINES
 SAINT FORGET
 SAINT-LAMBERT-DES-BOIS
 SAINT-REMY-LÈS-CHEVREUSE
 SAINT-REMY-L'HONORE
 SENLISSE
 SONCHAMPS
 ST JEAN-DE-BEAUREGARD
 ST LEGER-EN-YVELINES
 VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES

Les voies de la raison : quand

Faire cohabiter voitures et vélos sur une même route ? Dans certaines communes du Parc, on réfléchit à la meilleure façon de faire rouler ce tandem. En attendant les premières voies partagées, l'Echo a glané ici et là chiffres et bonnes pratiques.

Zones piétonnes autorisées aux vélos

Rouler dans les zones piétonnes à bicyclette n'est plus une infraction depuis le mois de décembre dernier. Le décret n° 2010-1581 « permet d'assouplir l'interdiction de stationnement dans les aires piétonnes en y autorisant le stationnement des cycles sur les emplacements qui seront aménagés à cet effet. En effet, dans les aires piétonnes, la circulation des cyclistes est autorisée à condition qu'elle s'effectue à l'allure du pas et sans gêner les piétons. Ainsi des parcs de stationnement pour les vélos pourront être installés dans ces aires. »



Zones de rencontre

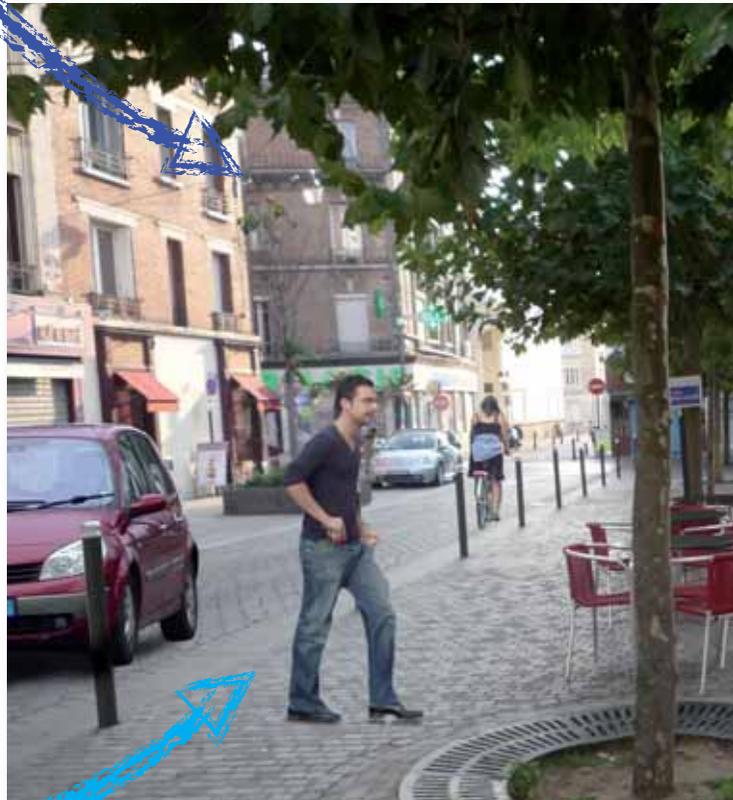
Non ce n'est pas un nouveau site internet, mais une avancée du Code de la route issue du décret du 30 juillet 2008. Dans les zones de rencontre, il s'agit de favoriser une totale mixité des usages sur la chaussée. Au sein de ces espaces qui peuvent s'étendre à une rue, une place ou même un quartier la priorité est donnée aux piétons, les trottoirs sont supprimés mais la vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Tout le monde circule donc sur la même voie mais à une vitesse modérée. Et ça marche ! Caen, La Rochelle, Avignon, Montbéliard les ont déjà adoptés.

La route aux chevaux

A Auxon-Dessus, la rue est vraiment à tout le monde. Même aux chevaux. Au nord de Besançon est expérimenté un ramassage scolaire d'un nouveau genre. Tous les matins, deux juments comtoises tirent l'attelage mené par des personnes en insertion professionnelle. Les enfants montent dans la calèche à l'un des trois arrêts proposés et se font transporter sur deux kilomètres. Cerise sur la chaussée : ce service est gratuit pour les familles.

Strasbourg roule tout doux

Imaginez une ville où tout le monde lèverait le pied. C'est ce que prévoit Strasbourg qui devrait prochainement lancer une consultation publique pour devenir une des premières villes françaises à passer l'ensemble de son territoire à 30 kilomètres/heure. Un dessin des zones 30 a été réalisé. Il maille l'ensemble des quartiers et prévoit que les automobilistes ne soient jamais à plus de 300 m d'un axe de transit maintenu à 50km/h. Dans la première cité cyclable de l'Hexagone (536 kilomètres d'itinéraires aménagés pour les vélos), les chiffres fusent pour faire changer les pratiques. Parmi les arguments chocs : 1- En cas d'accident, la probabilité pour un piéton d'être tué par une voiture roulant à 30km/h est de moins de 10% alors qu'à 50km/h les probabilités atteignent les 80% ! 2- Un automobiliste roulant à 30km/h a besoin de 13 m pour immobiliser son véhicule, alors qu'à 50km/h, plus du double est nécessaire. 3- Les automobilistes ont un angle de vision plus large en roulant à 30km/h, donc plus d'assurance de prendre en compte les autres usagers. Convaincus les Strasbourgeois ? Nous le saurons cet été. En mai 2011, tous les habitants seront consultés par courrier sur ce sujet. A suivre...



Trop de signalisation tue

A première vue, ça paraît assez dingue et pourtant... Dans les zones où la signalétique est absente, les accidents sont moins fréquents. Les adeptes d'une décroissance appliquée aux feux rouges et autres panneaux de signalisation appellent cela le "shared space" (l'espace partagé). Dans ces zones, plusieurs règles sont à respecter : rouler du bon côté, conserver la priorité à droite et donner à tous les usagers les mêmes droits avec toujours une priorité donnée aux plus vulnérables. Pour le reste, c'est le bon sens qui prévaut. L'absence de signalisation responsabilise les usagers et les conduit à respecter les autres utilisateurs de la voirie. A Londres, la signalisation a été largement amputée dans Kensington High Street. Les barrières de sécurité pour piétons ont même été enlevées. Résultat ? 60 % d'accident en moins. CQFD.

vélos et autos se partagent l'espace

Mathématique !

Sur un plan économique, le vélo a tout bon. Pour l'utilisateur, un biclou coûte 0,20 euro par kilomètre tout compris (achat et entretien), soit entre 100 et 150 euros par an selon le modèle choisi. Pour la collectivité, la réalisation des infrastructures pour les cyclistes (notamment le stationnement) est bien moins chère que celle des voitures, moins consommatrice d'espace urbain et permet de diminuer la pollution et l'effet de serre. Enfin, sur un plan sanitaire, l'Organisation Mondiale de la Santé estime que le développement du vélo en France ferait économiser 5,6 milliards d'euros de dépenses de santé chaque année.

Vélo Euro

Traverser l'Europe à bicyclette par un réseau de voies vertes et de véloroutes ? Ce sera bientôt possible. Le projet Euro Vélo porté par la Fédération européenne des cyclistes planche sur une douzaine d'itinéraires reliant les pays entre eux. Dans quelques années, on devrait pouvoir pédaler sans poser le pied de Brest à Moscou ou du Cap Nord à Tarifa. En attendant, le site www.af3v.org recense toutes les voies vertes et véloroutes de France.

Homme au guidon...

Les accidents de vélo représentent aujourd'hui 3,8% des tués sur la route, soit 6 fois moins que dans les années 70 et 3 fois moins qu'il y a 6 ans. Les accidents se produisent plus souvent sur route qu'en ville et les cyclistes sont moins grièvement blessés en zone urbaine qu'en rase campagne. Les hommes, les plus de 65 ans et les 15-17 ans sont les plus concernés par ces accidents mortels.

Confiscation de parking

Les parkings occupent souvent près de 10% de l'espace public. C'est beaucoup. Tous les ans, à l'automne, les habitants de la planète sont invités à investir les places de parking pour y faire... ce qu'ils veulent, sauf garer une voiture. Ce mouvement venu de San Francisco a débarqué en France en 2010. Dans les rues de la Capitale, ont poussé entre deux voitures : des cours de badminton, des jardins éphémères, des aires de jeux pour les enfants, des cafés, des cours de couture en plein air... www.parkingday.fr

Parité voiture/vélo

Au Danemark, les voies pour vélos sont presque aussi larges que celles pour voitures. Du côté des agglomérations, les routes principales comportent souvent deux fois deux voies. Une pour les autos, une autre pour les deux roues sans moteur. Dans les faubourgs de Copenhague, on y voit se déplacer en toute sécurité enfants, carrioles et chargements. Dans ces conditions, forcément, on enfourche plus facilement sa bicyclette. En 2007, les Français parcouraient en moyenne 87 km/an/hab, contre 300 km dans la plupart des pays du Nord et entre 800 et 1000 km au Danemark et aux Pays-Bas.

Enfants dans la rue

Imaginez des quartiers résidentiels où les enfants pourraient déambuler dans la rue en toute sécurité. On y verrait des bambins jouer à la marelle, organiser des matchs de badminton, apprendre à faire du vélo. Leurs parents rouleraient à bicyclette, transportant dans leurs carrioles courses et petits frères. Vous ne rêvez pas ? Dans quelques années, ces zones Bambini, du nom d'un projet européen devraient voir le jour dans l'Hexagone. L'objectif ? Mettre en place des zones de rencontre et des rues spécialement aménagées pour les enfants. En Ile-de-France, le projet est orchestré par l'ARENE (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies) et quelques villes pilotes testent le programme. Première étape : mettre en place des processus participatifs avec les parents, les enfants, les personnels des équipements pour enfants à proximité ou les riverains pour dessiner les contours du projet. A suivre...



Objectif 20% de bio dans la restauration collective d'ici 2012 : l'échéance du Grenelle approche à grands pas. Dans la Haute Vallée de Chevreuse, les cantines scolaires mettent les bouchées doubles pour y parvenir. Tour de table.

Aujourd'hui, c'est jeudi. Ça tombe bien parce que c'est le jour de la semaine où le collège de Coubertin à Chevreuse sert du pain bio de la Celle-les-Bordes et des yaourts de la ferme voisine. Sur les plateaux des ados, trône aussi le classique steak haché/petits pois-carottes mais avec une certaine tenue. Les légumes arborent des couleurs naturelles et la viande est tendre. « C'est toujours super bon, explique Guillaume (5^e). Franchement la cantine, on ne peut pas se plaindre. Moi je prends souvent les yaourts de la ferme de Coubertin, j'adore la purée de fruits au fond du pot. » Dans

Le collège achète des légumes bio (betteraves à un groupement d'agriculteurs voisins (le CIVAM de l'Hurepoix).



les poubelles près de la zone de débarrassage, le gâchis est raisonnable, preuve que les jeunes ont apprécié le menu. Depuis 3 ans, Vincenzo Battafarano dirige les cuisines de l'établissement, veille à la provenance et à la qualité des produits et introduit dès qu'il peut des ingrédients du coin. « Travailler avec les acteurs locaux est naturel, explique le cuisinier. Les produits sont plus frais et le collège participe ainsi au développement local. » Favoriser le lien avec le territoire est d'ailleurs pour le chef un leitmotiv. Il lui est arrivé de solliciter le nutritionniste de Clairefontaine pour élaborer un brunch sportif destiné aux élèves avant une compétition. En interne, l'italien fédère les professeurs de sciences naturelles (SVT), de lettres ou de gymnastique (EPS) autour de sa cantine pour parler santé, nutrition, bactéries et calories. Et régulièrement, la sensibilisation se poursuit sur les murs du réfectoire grâce aux affiches et aux panneaux présentant les producteurs. « Il est important que les ados fassent le lien entre ce qu'ils trouvent dans leur assiette et la personne qui le produit. » argumente Vincenze. Pour ce qui est d'atteindre les 20% de bio à la cantine, au collège de Coubertin c'est loin d'être une obsession. Le pain bio une fois par semaine engendre un surcoût de 30% par rapport au pain ordinaire. « Nous pouvons absorber ce surcoût, explique le chef, parce que nous servons de petites portions (les enfants viennent réclamer du rab) pour éviter le gâchis. Par ailleurs, nous négocions directement avec les fournisseurs, ce qui réduit les coûts. » Augmenter la part du bio sans faire



explorer les tarifs ni acheminer des denrées du bout du monde, tels sont les défis des chefs d'établissement et des collectivités aujourd'hui. La tâche est ardue : avec seulement 2,4% de notre surface agricole en bio, l'Hexagone importe 40 % des produits bio et 60% des fruits et légumes. Résultat, à l'échelle nationale, le bio ne représente que 2% des menus scolaires.

Equation à multiples inconnues

« Pourtant, ce n'est pas toujours une question de production, explique Laure Flesselles, associée de Bio Référencement collectives (grossiste de produits bio destinés à la restauration collective en Ile-de-France). Sur le terrain, l'offre ne rejoint pas toujours la demande. Nous avons parfois des produits à proposer mais ne trouvons pas d'acheteur. » C'est le cas notamment des surplus de

Gros sous

En 2009, la Fédération des Maires des Villes Moyennes a commandité une étude sur le bio à la cantine. Selon celle-ci, le prix de revient du repas est en moyenne de 6,5 € (dont 36% seulement reste à la charge des familles) et se décompose comme suit : 32% pour l'achat des denrées alimentaires, 50% pour les frais de personnels et 18% pour les frais divers. Aussi, si l'on considère que les produits bio sont 30% plus chers et si l'on en introduit 20% dans les menus, le surcoût des denrées bio ramené au prix du repas n'est plus que de 2%, soit 13 centimes en moyenne par repas. Insurmontable ?





légumes qui ne trouvent pas d'acquéreur faute de légumeries dans les cantines ou parce que les courgettes poussent en juillet, au milieu des vacances d'été. « L'idéal serait de pouvoir anticiper, poursuit Laure. Que les cantines passent commande à l'avance auprès des producteurs. » comme le font les Amap (associations de maintien de l'agriculture paysanne), ce qui permet au producteur de s'engager sur des volumes et de mieux planifier.

À Bonnelles, la commune a choisi de confier sa conversion en bio à une société spécialisée dans la restauration collective. L'entreprise met à disposition le chef qui s'occupe de la programmation des repas (en fonction des menus élaborés par une commission de parents d'élèves, d'élus, d'enfants et du personnel communal), commande les produits et dirige l'équipe d'agents communaux. « Après avoir fait l'essai d'un repas complet bio par mois, explique Guy Poupart maire de Bonnelles, nous avons décidé de passer à un régime fruits, légumes et féculents bio toute l'année mais c'est notre prestataire qui se débrouille pour se ravitailler. Et lors de la Semaine du goût, le chef se fournit auprès des fermes voisines. » A Chevreuse,



c'est l'inverse qui s'est produit. L'école primaire a imposé à la société de restauration les yaourts de Coubertin tous les 15 jours. « Nous avons tout de suite joué le jeu, confie Isabelle Marty de la ferme. Nous avons augmenté notre production, investi dans une condition-



100% nature, 100% bio

Depuis ce printemps, le Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières propose des menus entièrement bio, avec du pain bio de la Budinerie à 1 km de là. « C'est une bonne occasion pour sensibiliser les enfants à l'alimentation et aux circuits courts » précise Eléna Maussion, animatrice du Parc.

neuse et baissé nos prix. Par contre, avec ce type de clients, on retrouve un peu les travers de la grande distribution : les délais de paiement sont très longs (plus de 5 mois). Nous préférons traiter en direct avec les chefs des cantines, comme au collège de Coubertin.»

Livraison à la ronde

Acheter local et sans intermédiaire, voilà ce que propose l'agriculteur-boulangier de La Celle-les-Bordes, Rick Van Dooren. Aujourd'hui, sa ferme de La Budinerie fournit en pain les cantines de Chevreuse, de La Celle-les-Bordes, de Gif-sur-Yvette. « Chaque fois que je présente mon pain, je suis reçu avec enthousiasme. Le pain ne demande aucun équipement spécifique et permet aux cantines de mettre un premier pied dans le bio. » Rick a débuté son activité de boulanger en septembre et achemine certains jours de la semaine près de 200 kilos de pain dans les cantines. Sa nouvelle entreprise marche si bien qu'il vient d'embaucher un livreur et compte recruter un autre boulanger à la rentrée prochaine. Livrer les cantines pour avoir des commandes régulières, c'est aussi une évolution qu'a opérée le boulanger de Bullion, avec son pain bio, auprès de sept communes du nouveau périmètre du Parc ! Cette tendance à privilégier les circuits-courts s'est donc bien amorcée. A suivre... ■

Hélène Binet

Le bio dans les cantines du Parc

Plusieurs initiatives sont mises en œuvre dans le Parc pour faire goûter le bio à nos enfants. Morceaux choisis.

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Tous les jours, au moins un produit bio : fruits, féculents... et légumes.

Bonnelles

Fruits, légumes et féculents sont bio tous les jours de l'année.

Bullion

Un repas bio par mois et du pain bio du boulanger de la commune tous les jours.

Chevreuse

Pour le Collège, des yaourts de la ferme de Coubertin tous les 15 jours et du pain bio une fois par semaine et des légumes du CIVAM de l'Hurepoix. Dans les écoles primaires, yaourts de la ferme tous les 15 jours.

Le Mesnil-Saint-Denis

Un fruit ou un légume bio par semaine et un laitage ou un fromage bio par semaine + 1 viande de race bouchère par mois. Leurs produits viennent exclusivement de filières bio françaises.

Plusieurs autres communes finalisent actuellement leur nouveau marché pour un lancement à la rentrée 2011.



Michel Borie

La bague et le pinceau... pour des plumes

Janvier 2011, Michel Borie exposait pour la première fois ses passions à Montfort-L'Amaury. Chercheur bagueur bénévole du Muséum National d'Histoire naturelle de Paris, il se dit avant tout contemplatif. Quand d'autres imaginent déplacer des montagnes, lui, tout petit déjà, se plaisait à soulever des cailloux. Tout simplement pour découvrir la vie secrète qui se cachait au-dessous. Et la dessiner.

Modeste et curieux, il confie qu'il aurait préféré suivre des études scientifiques plutôt que faire les Beaux-Arts, "partagé entre une démarche naturaliste et un goût pour l'expression graphique". A découvrir son exposition, on peut préférer la voie qu'il a suivie... Au premier abord, les images semblent des photos tant la lumière et les détails saisissent. Michel Borie peint avec un réalisme et une minutie quasi scientifique ! La fidélité de ses dessins tient à ses travaux de bagueur. La capture des oiseaux lui offre le détail que personne ne voit. Le reflet d'une plume, la couleur nuancée d'une patte, la proportion exacte de l'œil, du bec, de la tête. Tel est son plaisir : l'esthétisme de la nature. Retransmis par ses aquarelles ou ses pastels secs, une technique délicate qui apporte une luminosité qui sublime le sujet.

Qu'il s'agisse de dessiner ou passer la bague, sa passion ne peut pas s'exercer n'importe où.

– Je ne peux pas aller baguer au pied d'une autoroute, j'adore m'imprégner du paysage. Sa chapelle ? L'étang Pourras situé à cheval sur les communes des Bréviaires et du Perray-en-Yvelines. Après de lointains voyages, l'Arctique, puis les belles contrées françaises, l'Aubrac, l'Aveyron, la Camargue, etc., le plus sauvage des six étangs de Hollande est aujourd'hui son site de prédilection. Il y tend ses filets, non pas pour pêcher mais, dans l'air, entre deux rives, pour saisir très brièvement les oiseaux, les baguer et leur redonner liberté tout en espérant les retrouver lors d'une prochaine migration.

– Les oiseaux sont fidèles à un site, même après des milliers de kilomètres. Une capture d'oiseau bagué permet de reconstituer son histoire, sa vie, son évolution. Cet été, j'ai bagué 500 Rousserolles en migration. A chaque prise, nous enregistrons la biométrie de l'oiseau et nous lui posons une bague avec un numéro unique ; c'est sa carte

d'identité. Je m'intéresse particulièrement au dernier couple de Blongios nains qui niche dans les roselières de l'étang. Je lui ai posé une bague avec un code couleur unique, ce qui permet de l'observer avec une longue vue.

Le baguage est répertorié auprès du CRBPO, le Centre de recherche et de biologie des populations d'oiseaux qui centralise les données en France et les met en relation avec tous les observateurs et bagueurs d'Europe et au-delà. Ces contrôles et observations permettent d'évaluer l'état des espèces, de refléter assez justement l'avifaune d'une région et contribuent à établir des programmes de sauvegarde.



– Si on connaît mieux l'oiseau, ses besoins, ses habitudes, son habitat, on peut mieux le protéger. On s'aperçoit par exemple que la population de moineaux domestiques est en chute en Angleterre, comme l'hirondelle. Je pratique depuis 15 à 20 ans et je suis devenu officiellement bagueur attiré il y a 8 ans, un sacerdoce car cette mission est totalement bénévole. Tous les achats sont de ma poche : filets, perches, réglets, pesons électroniques, etc. Seules les bagues sont fournies par le CRBPO. Nombre de week-ends, d'aubes et de nuits sont consacrés à cela. Chaque année, il faut renouveler sa demande de

qualification au Muséum, structure qui compte 4 ou 5 personnes pour analyser les données que nous leur fournissons selon des programmes scientifiques précis.

Michel Borie compte aussi à son actif la création d'un jeu de société lié à la connaissance de l'ornithologie et, en tant qu'illustrateur, la réalisation de trois livres naturalistes, l'un dans une collection Delachaux et Niestlé, les deux autres aux éditions Ulmer. Et à ses heures libres – c'est-à-dire quand il travaille ! –, Michel alias "Bagman" est guide naturaliste et s'occupe de la ludothèque de Plaisir. Les oiseaux ont avec lui une bien belle alliance. ■

Patrick Blanc

Des utopies réalistes



▲ Privilégier des espaces de rencontres, faciliter les échanges en matière de mobilité, tram, train, vélo, parkings et bornes d'appel pour co-voiturage, etc., voilà ce que les étudiants ont identifié comme ici, un aménagement de la gare de Méré. ▼

20 étudiants en architecture ont disséqué notre Vallée de Chevreuse sur un axe de 40 km pour inventer son avenir possible.

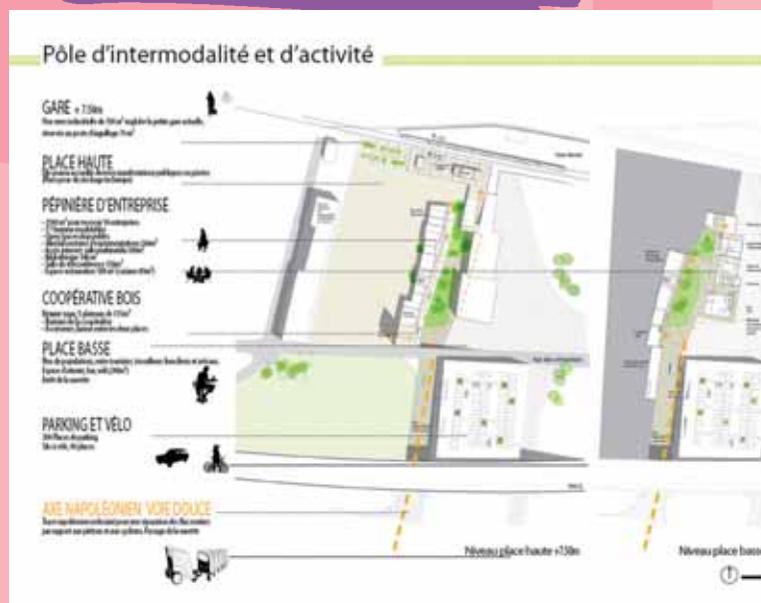
Visionnaires et intelligents !

Imaginer le Parc demain, un brin futuriste, pratique au quotidien, écologique toujours, vivant plus que jamais, l'idée est séduisante. Ce projet a été confié par le Parc en 2010 aux étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSAN), élèves de l'atelier pédagogique Utopies Métropolitaines animé par l'architecte géographe et chercheur Pascal Amphoux.

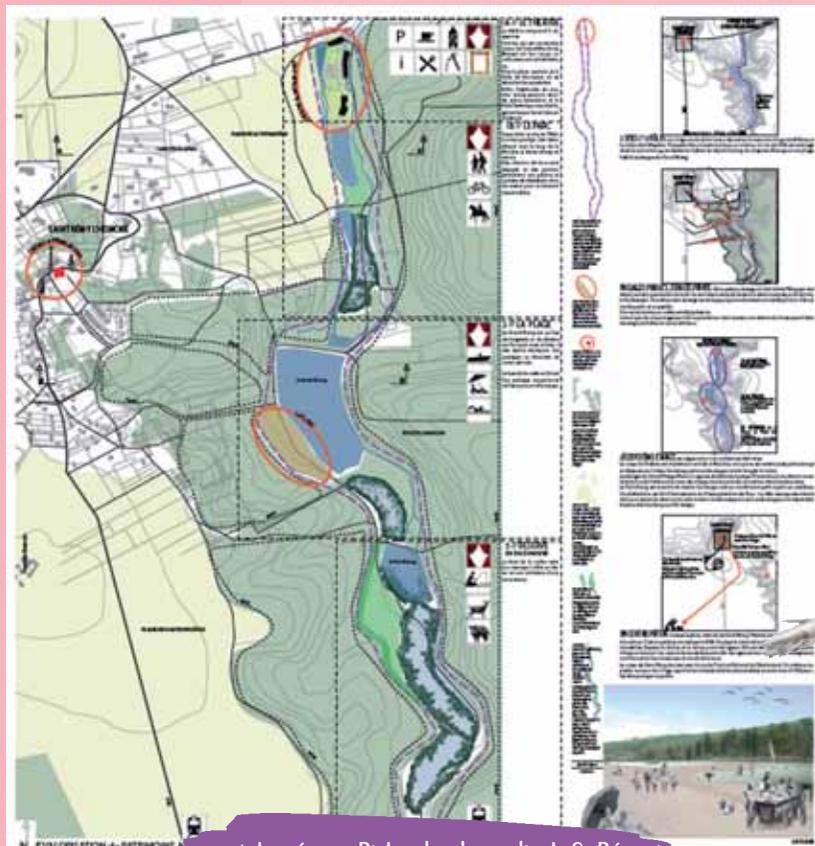
20 étudiants, 4 mois et 40 km de territoire ont donné naissance aux « Utopies réalistes », des propositions innovantes, avant-gardistes parfois mais néanmoins crédibles quant à leur faisabilité (technique, économique, spatiale) et adaptées à un Parc naturel régional, lieu propice à l'expérimentation et à l'innovation.

L'espace d'investigation retenu s'étendait d'est en ouest entre deux gares, celle autoroutière de Briis-sous-Forges limitrophe de Forges-les-Bains et la gare de chemin de fer de La Queue-lez-Yvelines / Garancières, porte ouest du Parc. Une ligne qui passe par le plateau de Limours, les Vaux de Cernay, la gare des Essarts-le-Roi, les Mesnuls et Montfort-l'Amaury.

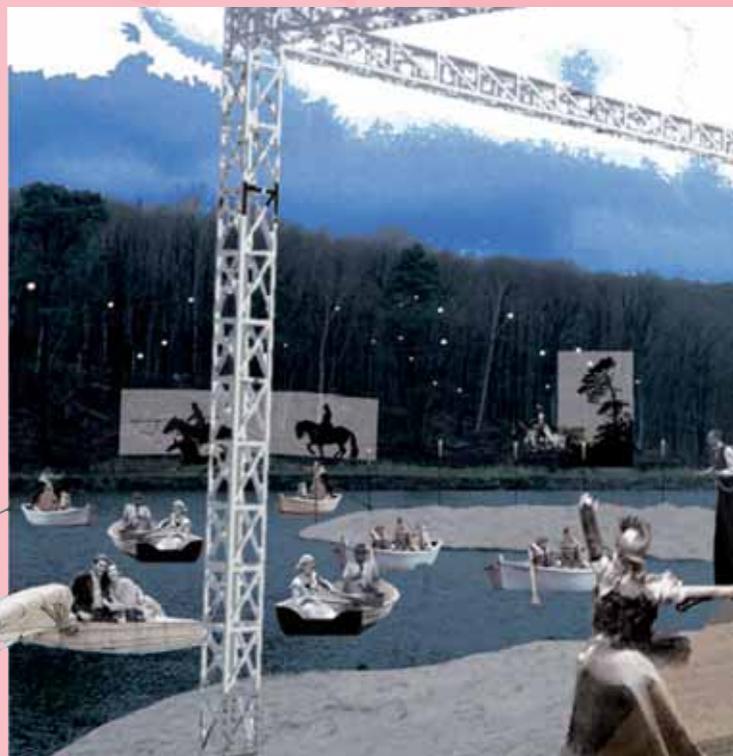
Les élèves de l'ENSAN ont donc tout d'abord identifié le contexte : état des lieux, géographie, particularismes. Puis ils ont analysé les problématiques : villages-dortoirs, déplacements domicile-travail,



circulation dans les bourgs, impacts environnementaux, raréfaction des commerces de proximité, des agriculteurs, de l'emploi sur place... Ils ont également repéré les forces du territoire : la forêt, le tourisme, le patrimoine connu et oublié, les circuits courts existants, etc. Ils ont enfin isolé les enjeux : accueillir une population plus jeune, implantation d'activités créatrices d'emplois, villages attractifs pour renforcer la mixité sociale, valorisation du patrimoine, de la biodiversité, etc. C'est sur ces bases concrètes qu'ils ont cogité et que leur imagination a ensuite donné naissance à des projets d'aménagements.



▲ Les étangs Bichereil et le moulin de St-Rémy-l'Honoré pourraient devenir la scène d'artistes en résidence, un lieu de spectacles, de festival, de liaison douce vers la gare des Essarts-le-Roi ou même une plage !



« Les principaux thèmes exploités traitent de l'agriculture, du bois, de la culture, de la mobilité, du paysage, de l'urbanisation... précise Julien Delile, chargé d'études à l'Atelier d'urbanisme du Parc et à l'origine de cette rencontre entre l'ENSAN et le Parc. Dans cette grande malle aux idées, le Parc et les communes du nouveau périmètre pourront puiser de belles perspectives de réalisations. Nous pouvons présenter ces projets aux élus notamment lors

PASCAL AMPHOUX*

“Tout projet doit répondre à trois

Pas étonnant que ses élèves aient fait un tel travail ! Pascal Amphoux a la passion communicative, sans aucune emphase mais avec une totale maîtrise de la philosophie du sujet à traiter. Se poser et poser les questions. S'ouvrir et recevoir. Ajoutez un sens de la formule et une expérience à la fois de chercheur et de professionnel à travers son agence d'architecture lausannoise (Suisse) “Contrepoint – projets urbains” qui travaille sur l'espace public, la vision prospective d'agglomérations, et vous voilà en train d'appeler l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Nantes où il enseigne pour connaître les conditions d'inscription... On peut rêver ! C'est d'ailleurs une idée qu'il défend : rêver ou plus exactement faire rêver.

– *L'utopie doit faire rêver parce qu'elle est réaliste*, explique-t-il.

A l'ENSA, son atelier se nomme “Utopies métropolitaines”. Une synonymie aurait dit Raymond Ruyer (1902-1987) philosophe français qui déclarait : *“L'utopie est essentiellement urbaine parce que la ville manifeste le règne de l'homme”*. Les architectes-urbanistes sont à leur manière des penseurs, acteurs d'un avenir social. La Cité industrielle de Tony Garnier, la Cité jardin ou encore la Cité radieuse de Le Corbusier s'inscrivent dans des mouvements visionnaires, des concepts d'utopie devenue réalité pour une nouvelle société, un nouveau mode de fonctionnement,

une alternative de vie et de travail. En témoignent aussi les expériences comme Ausland à Berlin en Allemagne (un immeuble “ville dans la ville”) ou Auroville en Inde, une véritable ville construite de toutes pièces dans un site désertique et qui se développe. Plus modestement, les “Utopies réalistes” imaginées par ses élèves pour la Vallée de Chevreuse apportent de multiples orientations aux problématiques locales...

Quel esprit véhiculez-vous dans cette démarche vis-à-vis de vos élèves ?

Dans mon enseignement, j'initie simplement mes élèves à l'espace public. Mon cheval de bataille est le suivant : pour qu'un projet naisse sur un espace, trois enjeux hybridés doivent absolument être pris en compte, l'enjeu social, l'enjeu fonctionnel, l'enjeu sensible. Ils doivent s'enchevêtrer à différentes échelles, s'articuler entre eux sinon le projet ne peut pas réussir. L'architecte fait parfois des réalisations très fonctionnelles ou très esthétiques mais si les autres enjeux n'ont pas été suffisamment pris en compte, ça ne marche pas. Ce qui m'intéresse, c'est le réalisme des utopies. Pas celles des années 70 un peu... primaires. L'utopie peut être modeste et présenter



d'études de PLU (plan local d'urbanisme). Bien entendu, les enquêtes des étudiants n'étaient pas exhaustives et les projets ont été imaginés avec une liberté telle que leur vision peut parfois surprendre, voire déranger. Mais elle a le mérite d'inciter à penser différemment, à regarder les choses sous un autre angle et elle peut inspirer de nouveaux types d'aménagements.»
Morceaux choisis.

Tram-train, relais-octrois et Xylène...

Relier les zones d'habitation aux lieux de travail par de nouvelles solutions, voilà ce que Pierre-Yves, Valentin, Charlotte et Clotilde ont imaginé. D'un côté les grands pôles d'emplois qu'offrent les villes de Rambouillet, St-Quentin-en-Yvelines, Versailles sillonnées de l'une à l'autre par un tram-train aux arrêts

réguliers et à la fréquence importante. De l'autre, des relais-octrois, un mode transversal complémentaire situé au niveau des principales gares ferroviaires du tram-train. Ces plates-formes d'échanges jouent le rôle de parking-relais / point de rendez-vous pour le covoiturage avec bornes d'appel ou proposent de l'autopartage : des locations de voitures électriques en libre service pour de courtes distances jusqu'au domicile.

Dans le même ordre d'idées, Maud, Lucie et Charly ont appliqué à la desserte des alentours de la gare de Montfort-Méré un prototype de navette : le Xylène. Il s'agit de petits modules autonomes proches des "vélibs" mais motorisés électriquement, abrités et capables d'être assemblés entre eux pour former un transport collectif aux heures de pointe. Ce moyen de transport s'adapte ainsi aux variations de la demande et, après les déplacements quotidiens en semaine, devient un moyen de balade touristique original pour les promeneurs du week-end !

L'appel de la forêt

Autour de Montfort-l'Amaury et de Méré, la réflexion des étudiants s'est portée sur la forêt, non plus comme une limite mais comme une valeur identitaire, un moteur de vie et d'emplois. Dès lors, ils ont imaginé des projets d'activités de service, de production, de formation professionnelle et de tourisme avec la forêt comme matière première. Ainsi prennent corps une Maison de la forêt (structure coopérative et touristique au sein d'un arboretum au sud de Montfort, point de vente bois-énergie, etc.), un Institut agro-forestier (espace de formation et de recherche situé en entrée de Méré dans l'ancien relais de poste devenu la ferme de la Maison Rouge), une "Fabrique de la gare" (requalification de la gare, des délaissés entre la voie ferrée et la N12 pour implanter des activités économiques spécialisées autour de la transformation du bois : menuiserie, papeterie, granulés, stockage, fret de nuit...). Et la forêt s'invite également dans les champs et prairies entre la gare et le massif boisé. Une présence reposant sur les nouvelles techniques sylvo-agricoles qui couplent élevage ou culture céréalière à l'exploitation du bois pour leurs nombreux avantages environnementaux.

enjeux : sociaux, fonctionnels, sensibles."

des dimensions sociologiques plus développées ou au contraire avoir une dimension artistique plus grande mais en ayant toujours à l'esprit une réponse aux trois enjeux.

Quel regard et quel ressenti portez-vous sur le travail réalisé en Vallée de Chevreuse ?

Les étudiants ont trouvé des idées parfois amusantes, parfois plus artistiques, parfois davantage tournées sur l'environnement naturel ou encore sur la mobilité, sur la densification de l'habitat. Mais à chaque fois avec une logique d'ensemble, une unité dans les projets, des intérêts communs entre les pôles d'habitation ou d'activités. Leurs rencontres avec la population locale ont été très intéressantes. Ils ont compris qu'on ne cherche pas à connaître la psychologie des habitants mais on écoute ce qu'ils disent, leur récit du lieu où ils vivent. Pour ensuite en tirer parti.

En octobre 2010, la présentation aux élus a été un exercice très positif. Les étudiants ont très bien exprimé leurs idées et projets car ils étaient libérés de l'angoisse de leur diplôme. Ils étaient si convaincants que des élus ont dit "non ce n'est pas utopique, il faut qu'on fasse cela !"

Des réalisations ont-elles déjà abouti avec des sessions antérieures ?

Il est difficile de le savoir faute de suivi. Ces projets ne sont bien sûr pas réalisables en trois ans. Mais en Vallée de Chevreuse notamment, ils peuvent devenir crédibles. Les premières idées de ce style mettent généralement 10 à 15 ans avant d'être étudiées par les politiques. Entre temps, ces propositions peuvent alimenter les réflexions des associations, les lobbies, donner des idées aux politiques. C'est un peu comme cela que je conçois l'école, je ne suis pas favorable aux exercices trop pragmatiques, réalisables de suite, je préfère travailler à une autre échelle, inventer un programme qui enrichira un projet, et réciproquement d'ailleurs. Les gens qui reçoivent ce travail sont beaucoup plus tolérants parce qu'il vient de l'école. Les commanditaires ont des impératifs, des objectifs qui représentent un coût. Un bureau d'études pourrait difficilement se permettre une telle liberté. L'école permet de prendre le temps d'aller à la rencontre du territoire, d'avoir une autre approche, une autre ouverture. Ces projets sont des catalyseurs car ils sont très libres, pas très fouillés mais ils partent de choses qui existent et les mettent en débat. Ils incitent à "lutter pour" plutôt que "lutter contre". ●

Le "xylène" entre en gare... par la route !
Seul ou assemblé en mini wagons 2 places, ce moyen de transport reliant gares et habitations ou lieux de travail serait le bienvenu sur nos routes de campagne !



Menilia Floricole, St-Rémy les Toiles et le Moulin d'Art

Les Mesnuls et St-Rémy-l'Honoré pourraient selon les étudiants développer leur dynamique culturelle, en s'appuyant sur trois implantations en lien avec la culture : l'art de la parfumerie et des cosmétiques à la fondation Guerlain, l'audiovisuel avec un ciné-archives lié à l'INA au centre-bourg de St-Rémy-l'Honoré, le théâtre et des résidences d'artistes au moulin Bichereil. Se greffe à ces pôles artistiques le développement de potentiels économiques : création d'une floriculture locale et d'une distillerie pour la production d'huiles essentielles et d'eaux florales, implantation d'un laboratoire de recherche floristique dans d'anciennes serres ; possibilité d'évolution des fermes de Beauvais et des Essartons vers des activités apicoles, botaniques, pédagogiques...

Jardin démonstratif au château de la Talle, jardin aquatique aux étangs de St-Rémy, parcours ludiques, liaisons douces entre départementales, gare des Essarts et étangs Bichereil, place publique requalifiée et logement sociaux complètent la panoplie de cette programmation articulée autour de la culture.

Un centre de télétravail et des logements "au fil de l'eau"

Inspirés d'une architecture lacustre, des bâtis pour l'habitat et pour des bureaux seraient implantés sur des zones constructibles à proximité de bassins, pièces d'eau et voies de circulation piétonnes à Forges-les-Bains, tout en respectant la protection de la rivière. En faisant revivre le passé thermal de la commune, ce centre de télétravail imaginé initialement par la Mairie, apporterait de la mixité, du travail et une réponse aux problèmes de mobilité, avec une esthétique liée au patrimoine !

Un festival d'horticulture

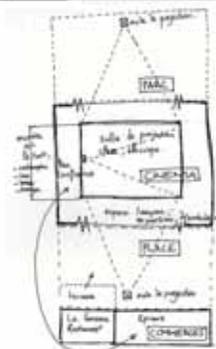
L'activité horticole de La Queue-lez-Yvelines et de Galluis a inspiré les étudiants qui ont conçu une stratégie de valorisation des communes par le biais d'un festival d'essaimage. En d'autres termes : créer un village des fleurs et des papillons. Le festival serait l'occasion chaque année de réaménager un espace public, un chemin. Mais surtout de renforcer l'identité horticole locale par la création d'un centre de recherche – bibliothèque, le développement de serres de production et la transformation de la gare en "gare aux papillons" accueillant, outre l'interface de mobilité, une serre aux papillons, un hôtel et comprenant une ouverture architecturale sur la plaine et ses paysages de serres.

Les utopies s'affichent en clair

Pour rendre compte de leur travail, les étudiants ont élaboré une exposition synthétisant par grands thèmes leurs différents projets. Ils ont aussi créé un site Internet, *Parc en folies* (<http://parcenfolies.nantes.archi.fr/>), qui présente toutes leurs trouvailles ainsi que quelques enquêtes de terrain auprès de la population. ■

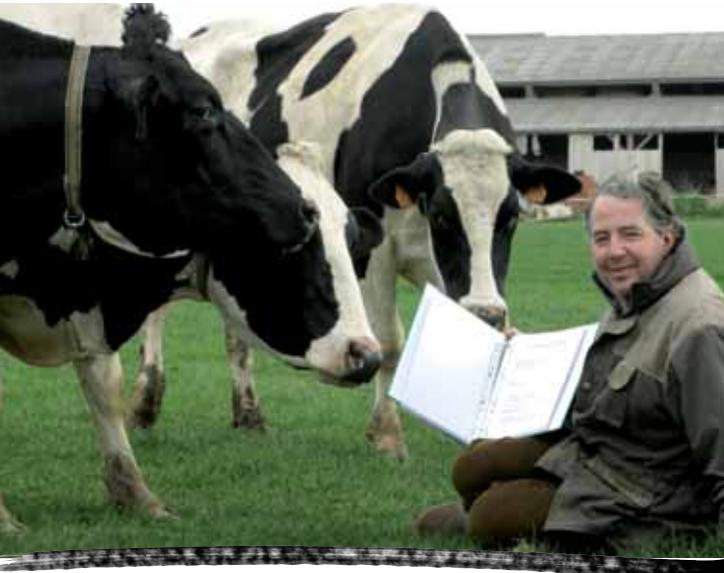
Patrick Blanc

Le programme du projet



A St-Rémy-l'Honoré, l'idée a été d'imaginer un cinéma lié à l'INA et situé en bordure de la place du village, avec projections possibles à l'intérieur bien sûr mais aussi dehors, côté place ou côté parc !





chute de 30%. « Cela m'a fait prendre conscience qu'il était temps de développer les circuits courts sur le lait, explique Jean-Baptiste qui souhaite alors faire entrer un nouvel exploitant dans sa ferme. » L'éleveur, convaincu qu'il est possible de se passer partiellement de laiterie pour vendre directement aux consommateurs, monte un dossier auprès des banques. Objectif : lever 220 000 euros pour acheter 35 vaches laitières supplémentaires, construire de nouveaux bâtiments, moderniser le tout et développer des circuits de vente sans intermédiaire. « Les établissements bancaires m'ont ri au nez. Seul le Crédit agricole du Val d'Oise a accepté d'aller un peu plus loin mais a exigé que je lui apporte les preuves de l'existence d'un marché. » Jean-Baptiste se rappelle alors d'expériences de micro-crédit et de placements solidaires dans les domaines de la vigne, de la volaille ou des zébus à Madagascar. En feuilletant le Code civil, il dénicher dans l'article 1800 « le bail à cheptel ». « Un contrat par lequel l'une des parties donne à l'autre un fonds de bétail pour le garder, le nourrir et le soigner, sous les conditions convenues entre elles. »

Comment placer son argent, soutenir l'agriculture locale et se régaler de pot au feu ? En choisissant un placement vachement rentable, garanti 4 étoiles. Découverte.

Catherine Reinaud en est fière. La fédération d'associations qu'elle préside, l'Union des Amis du Parc détient la première vache du cheptel coopératif de Jean-Baptiste Galloo, éleveur à la ferme des 4 étoiles à Auffargis. Suzon a été adoptée le 16 novembre dernier quasiment à l'unanimité du Conseil d'administration. « Exceptée deux voix végétariennes. » confie la Présidente. Depuis, la Limousine ne dîne pas avec les membres de l'association mais reste avec les siennes, sur la ferme. Elle broute et rapporte chaque année 108 euros à l'Union des Amis du Parc, soit 6% en nature de l'investissement que l'association donnera à un organisme social. Pourquoi ? Parce que Suzon n'est pas un bovin comme les autres, c'est une sorte de Sicav sur pattes. C'est aussi une alternative au système bancaire traditionnel et la preuve que la consommation engagée existe. Bref, une belle histoire de l'économie sociale et solidaire qui mérite d'être racontée.

Crise de croissance

Il était une fois un éleveur de la Haute Vallée de Chevreuse, installé à Auffargis au début des années 2000. Son exploitation démarre avec 4 vaches (les 4 étoiles de son logo). En quelques années, le troupeau accueille de nouvelles têtes de Prim'Holstein, de limousines et de brunes des Alpes. 10, 15, puis 25 en 2009. Le lait des blondes et la viande des brunes sont vendus directement au public dans la boutique des voisins, la Ferme des Trois Ponts. Pendant quelques années, tout va bien dans le meilleur des mondes agricoles. Sauf qu'en 2009, la crise laitière frappe à la porte des producteurs : le cours du nectar blanc

Tontine chevrotine

L'éleveur établit alors un système qu'il juge à la fois rentable et équitable. Un particulier peut devenir actionnaire de son exploitation en achetant une vache 1800 euros. Le placement est rémunéré à 6%, ce qui donne droit chaque année à 108 euros de bons d'achat dans la ferme. Soit deux litres de lait par semaine ou de délicieux steaks tartare en perspective. Au bout des 4 ans, à l'acheteur de décider. Soit il récupère sa mise, soit il réinvestit dans l'exploitation. A l'automne 2010, Ghyslaine Wolff, chargée de mission agriculture au Parc qui rencontre Jean-Baptiste, trouve l'idée particulièrement enthousiasmante et alerte Catherine Reinaud alors en vacances. A son retour, tout va très vite. La Présidente contacte l'éleveur, persuade les membres de son association de soutenir cette nouvelle forme de financement, convoque la presse... Le 23 novembre "Les Nouvelles" consacrent le premier article à l'aventure. Le papier fait boule de neige. Le 6 février, une journaliste pioche l'info sur le site de l'Union et consacre une pleine page dans le Parisien. Depuis, c'est le grand tourbillon. Terminé le cul des vaches, le jeune quadragénaire se retrouve propulsé derrière les micros. Radio France, France 3, Europe 1, tout le monde s'arrache ce sujet en or blanc. Résultat : en quelques jours, toutes les génisses sont adoptées et la liste d'attente grossit chaque jour. Jean-Baptiste a encore du mal à y croire. Mais il détient désormais la preuve que la banque attendait. L'aventure des distributeurs automatiques de lait devrait pouvoir commencer... ■

Hélène Binet



Mesurer la performance énergétique de votre habitat associé à des conseils pertinents et objectifs peut vous aider à orienter efficacement vos travaux de rénovation, réduire vos dépenses de chauffage, contribuer ainsi à la diminution des rejets de gaz à effet de serre et valoriser votre bien.

Dans le cadre de transactions immobilières ou de location, l'habitat est aujourd'hui obligatoirement soumis à une classification pour ses capacités thermiques : le DPE, Diagnostic de Performance Énergétique. Comme à l'école, obtenir un A c'est très bien, un D, E, F ou G, bonjour la mauvaise note de chauffage à payer. Mauvaise note qui sanctionne malheureusement la plupart des bâtis (la moyenne du parc immobilier français se situe en classe E, aux alentours de 240 kWh/m².an).

A l'avenir, les constructions neuves devront afficher un A. La réglementation thermique RT 2012 l'imposera dès novembre 2011 pour les bâtis d'accueil de la petite enfance, courant 2012 pour les autres bâtiments tertiaires et à partir de 2013 pour les habitations. On parlera alors de "Bâtiment de basse consommation énergétique" labellisé BBC* 2005 consommant au maximum 50 kWh/m².an, valeur majorée d'un coefficient de 1,3 pour notre secteur géographique.

Mesure provisoire car dans moins de 10 ans, l'objectif sera, selon une directive européenne, d'approcher quasiment le zéro énergie consommée. En attendant que 100 % des constructions soient "passives", c'est-à-dire qu'elles se passent d'une installation de chauffage, seule réponse possible à cette directive, une sage résolution serait d'améliorer nettement les performances énergétiques des constructions existantes.

Déplacements et habitats représentent 50 % de l'énergie consommée et le chauffage à lui seul émet 14 % des gaz à effet de serre en France ! Le secteur de la construction automobile redouble d'efforts pour limiter son impact, il est temps que le secteur du bâtiment en fasse autant.

A l'aide !

Isoler le toit, les murs, le plancher, remplacer les fenêtres simple vitrage par du double vitrage, voire du triple, opter pour une énergie renouvelable, chacun connaît plus ou moins les grands principes. Mais à appliquer dans quelle mesure et selon quelle priorité ? Une aide ne serait pas superflue !

Conseil, diagnostic, étude, bilan,... différentes options se présentent à vous.

Sur le territoire du Parc, l'Espace Info Énergie de l'Agence locale de maîtrise de l'énergie, l'ALME SOY* située à la Maison de l'environne-



▲ Quitte à rénover votre maison, veillez à ce qu'elle n'attrape plus de chaud et froid en soignant particulièrement toit, murs et ouvertures.

ment de Magny-les-Hameaux peut vous apporter des réponses pertinentes. Elle vous expliquera les différentes méthodes de chauffage existantes, les différents matériaux et bonnes pratiques à mettre en œuvre, vous aidera à vous orienter vers telle ou telle solution et vous informera sur les aides financières (crédit d'impôt, éco-prêt à taux 0, etc.). Ses conseils avisés sont gratuits. D'autres outils peuvent compléter cette démarche.

Le DPE, à consommer avec précaution

En dehors des obligations liées à la réglementation des transactions immobilières, le DPE peut faire l'objet d'une démarche volontaire (son coût peut bénéficier alors d'un crédit d'impôt). Le diagnostic DPE fera le point sur la consommation énergétique de votre logement et sur ses émissions de gaz à effet de serre. La classification donne un aperçu théorique mais elle peut varier d'un diagnostiqueur à l'autre selon l'interprétation qu'il fera des critères préétablis et des hypothèses ou coefficients forfaitaires qu'il appliquera en l'absence de données précises (matériaux non connus, mesures de surfaces impossibles ou imprécises...).

Il inclut "des conseils de comportement pour dépenser moins d'énergie et des recommandations de travaux pour améliorer la performance énergétique du logement". Ce diagnostic et ces conseils restent cependant généralement très sommaires.

L'étude thermique : le prix de la précision

L'échelon supérieur consiste à approfondir l'étude de votre logement et demander à un bureau conseil le bilan thermique de votre habitat. L'étude menée sur place (excluez les offres de calcul par Internet ou par

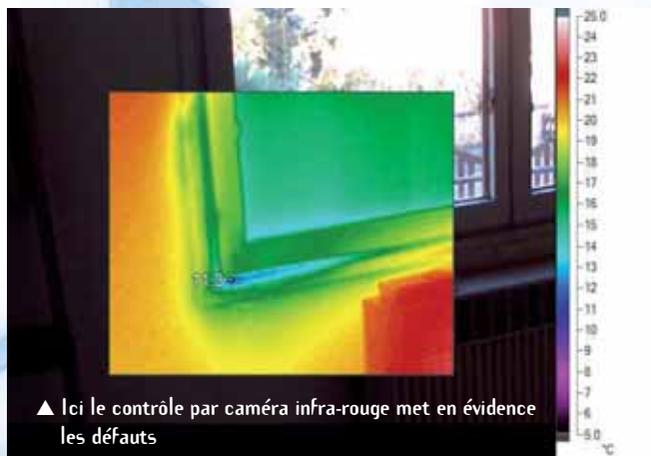
votre demeure

téléphone), plus précise et détaillée que le DPE, identifiera plus clairement les points faibles de la construction, voire les mesurera. L'ingénieur qui réalisera l'étude vous conseillera alors sur les solutions à adopter, les priorités à traiter et vous apportera une réflexion adaptée à votre cas et à vos souhaits. Certes 3 à 4 fois plus cher qu'un DPE, ce type de bilan vous aidera à faire les choix de travaux les plus judicieux pour réduire votre consommation d'énergie, vos dépenses de chauffage et, de ce fait, vos émissions de gaz à effet de serre. Travaux qui amélioreront votre confort et qui contribueront à entretenir, pérenniser et valoriser votre patrimoine immobilier.

Notez que cette étude est nécessaire si vous optez pour la solution "performance énergétique globale à améliorer" de l'éco-prêt à taux zéro, qui peut atteindre 30 000 euros. Et elle est incontournable si vous visez les labels BBC, Passive, etc.

Le cas échéant, le professionnel qualifié pourra compléter son étude d'un contrôle thermographique grâce à une caméra infra-rouge. Certains techniciens réalisent des bilans basés totalement sur cet outil qui permet de localiser un problème, de détecter les anomalies de construction (infiltrations d'air par exemple)... Mais là aussi, attention aux interprétations hâtives, cette technologie nécessite une maîtrise et une connaissance poussées.

« Dans tous les cas, menez ces études concomitamment à la conception globale de votre projet, en neuf comme en rénovation. L'architecture est maintenant intimement liée au thermique, conseille Bernard Rombauts de l'atelier d'architecture du Parc. »



▲ Ici le contrôle par caméra infra-rouge met en évidence les défauts

La solution intermédiaire

L'étude thermique jugée parfois trop chère a donné l'idée à des professionnels de proposer une offre intermédiaire : un DPE enrichi de conseils plus précis et adaptés aux besoins du bâti.

C'est ce que propose Ly Quang Phan*, ingénieur expérimenté et formateur en diagnostics DPE, en études thermiques et en examens thermographiques, qui a créé à St-Rémy-lès-Chevreuse, en 2010, Edge Ingénierie, une société spécialisée dans l'étude, le conseil et la gestion de l'énergie dans les bâtiments.

« Dans cette formule intermédiaire, les conseils sont alors des recommandations fondées sur un besoin personnalisé, ce ne sont pas des préconisations chiffrées au kWh près mais un travail rigoureux qui donne des ordres de grandeur pertinents. Cependant, on ne fournit



Que fait le Parc ?

Quelle entreprise choisir pour ses travaux ?...

Dans une démarche visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, on choisira de préférence une entreprise locale, certes rare en matière d'éco-construction. Le Parc met à disposition un outil très simple : son site Internet sur lequel sont recensées des entreprises spécialisées à l'adresse suivante :

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/annuaire/annuaire-complet.html?L-0>

CONTACTS :

→ Espace Info Energie de l'ALME : 01 30 47 98 90

→ Ly Quang Phan, ingénieur étude et conseil :

01 30 47 23 62 / 06 78 13 95 25

www.edge-ingenierie.fr

→ Rénovation passive de Antoine Désir :

<http://www.renopassive.fr>

→ Effinergie, label BBC :

www.effinergie.org



pas un calcul du retour sur investissement, ce que j'aurais fait dans l'étude thermique. Cette formule ne s'arrête pas aux hypothèses pré-établies d'un DPE, elle apportera une meilleure connaissance de l'existant ».

L'ampleur des travaux

Lors des formations qu'il anime, Ly Quang Phan insiste sur l'intégrité des études à mener sans parti pris, que ce soit pour un bilan thermique ou une formule intermédiaire : « on constate ce qui va et ce qui ne va pas. L'étude peut conclure, pourquoi pas, qu'il n'y a rien à faire à moins de "déconstruire" et reconstruire. Elle ne doit pas être teintée de préjugés ou d'objectifs personnels, un bureau conseil n'a pas de matériel à vendre. Fort de ces informations sur l'état de son logement, le client prendra alors l'opération qu'il jugera la plus intéressante et le rassurera, il choisira lui-même le professionnel qui installera la solution retenue. Le bureau d'étude peut l'accompagner dans son choix d'entreprise et le suivi de chantier mais ceci est encore une autre étape : l'assistance à maîtrise d'ouvrage. »

Rénovation "passive"

A Magny-les-Hameaux, Antoine Désir a poussé la démarche de l'étude thermique à l'extrême : réaliser une rénovation afin d'atteindre les performances d'une maison passive. « Nous tentons donc d'être la première rénovation à obtenir la certification "maison passive" en France. » Isolation et étanchéité quasi parfaites, ponts thermiques supprimés pour la plupart, sa maison comme son coût tiennent du prototype. « Réfléchir aux performances énergétiques de son habitat, atteindre le label "maison passive", c'est réintroduire de la science dans le bâtiment, confie-t-il. On le fait dans les ouvrages d'art et les bâtiments plus importants mais pas pour les maisons individuelles. Or il faut calculer le comportement énergétique du bâtiment quel qu'il soit, c'est essentiel. Le bureau d'étude thermique deviendra incontournable à tout projet d'habitat, estime-t-il. »

Sa rénovation devrait être achevée dans les prochains mois, nous vous en reparlerons alors. Dans l'immediat, n'hésitez pas à consulter son site Internet "renopassive.fr" passionnant et riche d'enseignement. ■

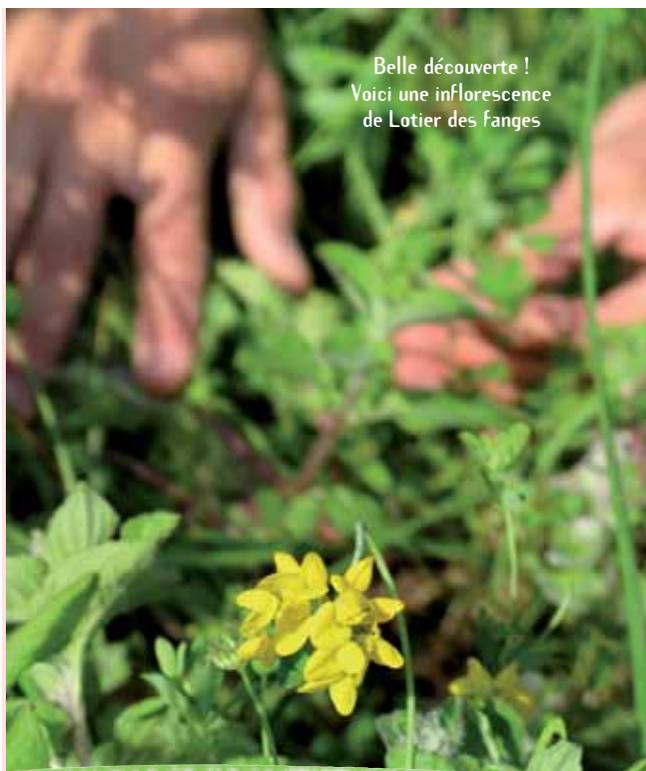
Patrick Blanc

L'art de ramener sa science

Ce printemps, plus question de se balader le nez au vent. Que vous soyez en forêt ou dans les villages, ouvrez grands vos yeux. Traquez fontaines miraculeuses et limaces léopard et transmettez vos données. Le patrimoine et la biodiversité ont besoin de vous.

Qu'on se le dise, à moins de s'appeler Einstein, on reste toujours l'amateur d'un plus scientifique que soi. Mais pour une fois, faisons fi des complexes et réveillons en nous le monstre de sciences capable de faire avancer la connaissance en dehors des laboratoires. Devenons naturellement vigilants. Ou diligemment observants. Comment ? En participant aux programmes de sciences citoyennes. Ils invitent le public à renseigner le monde savant sur l'état de la planète, qu'il s'agisse d'identifier les oiseaux des champs ou de comptabiliser les fleurs sauvages. « Pour appréhender les phénomènes qui touchent à la biodiversité, on a souvent besoin de collecter des données à très grande échelle, sur de grandes surfaces ou pendant une longue durée, expliquent les spécialistes de Noé Conservation. Les scientifiques, dans leur blouse blanche, ne sont pas si nombreux. Le principe est donc de solliciter l'aide de tous. » En Île-de-France, Natureparif se charge de coordonner tous les programmes scientifico-participatifs existants. Ce printemps, l'organisme régional de la biodiversité confiera aux randonneurs la mission de repérer les espèces forestières. Quatre cartes postales thématiques (coléoptères, papillons, mollusques terrestres et vertébrés) présenteront chacune six bestioles à traquer. « Ces espèces sont communes, explique Grégoire Lois, chargé de mission à Natureparif. Il est a priori impossible de se tromper. L'objectif est de comprendre comment l'écreuil roux, le lucane cerf-volant ou le papillon Morio évoluent dans le milieu forestier pour, à terme, identifier une trame verte et bleue. Pour cela, il nous faut des données de masse que les naturalistes seuls ne peuvent pas obtenir. »

En France, le premier inventaire participatif a déjà atteint la vingtaine d'années. Il s'agit du programme STOC (Suivi Temporel des



Belle découverte !
Voici une inflorescence de Lotier des fanges

Oiseaux Communs) qui, tous les ans, envoie des ornithologues volontaires sur des sites précis pour écouter les oiseaux chanter. Cet exercice annuel mené par le Muséum d'Histoire Naturelle et près de 2000 bénévoles a permis de montrer que les populations d'oiseaux communs ont perdu 14% de leurs effectifs en 20 ans et que les espèces communes ont tendance à éclipser leurs homologues spécialistes (un peu comme les Golden ont remplacé les mille et une variétés de pommes). « Ce genre de résultats n'aurait jamais pu être obtenu sans les observateurs bénévoles, confirme Grégoire. Les naturalistes professionnels ne sont pas assez nombreux et n'ont pas le temps d'être autant sur le terrain. » Depuis 1989, le STOC a fait des petits. Les programmes se sont multipliés dans l'ensemble de l'Hexagone. Près d'une cinquantaine d'initiatives autour de la biodiversité ont été recensées par l'association Tela Botanica.



Plan vigie nature

En vrac : l'Union régionale des CPIE du Nord Pas-de-Calais lance un avis de recherche des amphibiens (www.urcpie-npdc.org), l'observatoire des saisons invite les citoyens à mesurer l'impact du changement climatique (www.obs-saisons.fr). Le projet Captograine distribue aux citoyens des pots de terre vierge et leur demande d'observer ce qui, porté par le vent ou les oiseaux, se met à pousser. Citons encore l'observatoire des bourdons, celui des papillons de jardins, des escargots, des insectes pollinisateurs... « La plupart du temps les résultats sont fabuleux, se réjouit Grégoire. Au-delà de la collecte de données, les sciences participatives permettent de faire évoluer les mentalités. » Dans le Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, les sciences participatives ont débuté en 2006 quand le Muséum d'Histoire





Naturelle a souhaité tester et valider sa méthodologie de recensement des chauves-souris. Régulièrement des stages mêlant scientifiques et amateurs sont organisés pour apprendre, aidés d'appareil, à identifier les ultra-sons, à repérer les bêtes nocturnes à l'oreille, et selon un protocole bien défini, transmettre les données au Muséum. « Ce genre d'exercice reste néanmoins réservé à un public déjà avisé », précise François Hardy, chargé de mission environnement au Parc. Pour ce qui est des programmes plus grand public, la pratique est encore balbutiante.

Quand le patrimoine s'y met

Il y a quelques années, cinq lignes timides dans l'Echo du Parc conviaient les lecteurs à envoyer des données sur les habitats des chauves-souris ou sur les serpents. Actuellement quelques projets s'apprentent à décoller comme les inventaires des nids d'hirondelle ou de la biodiversité des murs. En attendant, le service patrimoine prend les devants. « Les inventaires participatifs peuvent aussi porter sur des éléments culturels, confie Sophie Dransart, chargée de mission patrimoine/culture au Parc. C'est pourquoi nous venons de lancer l'inventaire du petit patrimoine religieux. » Il s'agit de recenser tous les signes extérieurs de culte en dehors des églises : croix de chemin, fontaines miraculeuses, petites chapelles... Pour mettre au point la méthodologie, le Parc s'est rapproché de Roselyne Bussière membre du conseil scientifique et chercheur au service Patrimoines et Inventaires de la Région Île-de-France. Une convention a été signée entre les deux collectivités. Dans un

premier temps, les participants sont invités à fouiller dans les archives, les cartes postales anciennes ou les récits d'hier pour identifier les traces de ce petit patrimoine. On leur fournit dans une deuxième phase une grille d'analyse pour décrire et préciser l'état de leurs trouvailles sur le terrain. Enfin, pour contrôler les résultats, on leur demande de prendre une photo. « Ce type d'inventaire revêt une forte dimension pédagogique, explique Sophie. Lorsque l'on pose un regard sur les choses, on est plus investi. » Depuis le début de l'aventure, Michel Charon fait partie de ses observateurs bénévoles. Au cours de ses errances exploratoires, il a découvert un oratoire sur un mur extérieur d'une maison au Mesnil-Sevin et mène l'enquête. Comment cet élément est-il arrivé là ? Pourquoi les gens ont-ils incrusté des ex-voto dans le mur ? Que s'est-il passé ? « Ce genre d'inventaires permet de faire revivre les mémoires, confie le passionné. Chaque fois, on part d'une poussière et on ne sait jamais jusqu'où l'on va remonter. Cela prend du temps, il faut surtout discuter avec



les gens, mais c'est passionnant. » Geneviève Dupetit, membre de l'association Arcatures, préfère se concentrer sur les cartes anciennes. « Je me suis plongée dans les archives pour essayer de trouver des traces de ce petit patrimoine. J'y ai passé beaucoup de temps mais j'ai trouvé des pistes intéressantes. » « Sans la participation citoyenne, confirme Roselyne, on ne pourrait pas avoir accès à ces données, faute de moyens humains et financiers. Les sciences participatives permettent d'aller explorer de nouveaux terrains du patrimoine moins évidents que les églises et les monuments. » A terme, les données de Michel, Geneviève et des autres bénévoles serviront de point de départ à la création d'un sentier thématique sur le sujet. En attendant, Sophie recrute encore des volontaires. Ça vous tente de jouer les Sherlock Holmes du patrimoine ? Contactez-la : patrimoine@pnr-chevreuse.org ■

Hélène Binet



Observez, participez !

Si vous souhaitez donner un coup de pouce à la connaissance, jouez le jeu des sciences participatives. Voici quelques programmes menés dans la région.

- Observatoire des papillons de jardin. Si votre jardin est naturel, vous trouverez plein de beaux spécimens ailés, sinon, il faudra lever la main sur le Baygon.

www.noeconservation.org

- Spipoll. L'idée ? Devenir paparazzi des insectes pollinisateurs. www.spipoll.org

- Observatoire des escargots. D'accord, ils bavent mais ce n'est pas une raison pour ne pas s'y intéresser. Eux aussi font partie de la biodiversité. www.noeconservation.org

- Enquête coléos : petite biche et rhinocéros se cachent dans votre jardin. Débusquez les grands coléoptères et transmettez vos données à www.noeconservation.org

- Vigie-chiros. Des chauves-souris volettent au-dessus de votre jardin ? Dénoncez-les au Muséum d'Histoire Naturelle. www2.mnhn.fr/vigie-nature

- Et plein d'autres pistes sur le site Vigie Nature du Muséum d'Histoire Naturelle www2.mnhn.fr/vigie-nature



La construction sociale

Jouer au bon sauvage de Rousseau (ou à Tarzan...) en se promenant en forêt de Rambouillet ? Il faut oublier ! Nostalgiques de la forêt vierge, passez votre chemin ! Pas une allée rectiligne qui n'ait une longue histoire, pas une largeur de chemin ou une clôture qui ne soit le résultat de compromis délicats entre groupes sociaux aux intérêts souvent divergents...

Prenez un peu de hauteur et observons en premier lieu le grand paysage : les cartes de Cassini (1750) ou des chasses du roi (1780) sont très parlantes ; on mesure à quel point la forêt est soumise à l'impératif de la chasse depuis plusieurs siècles. Les plans en étoile du massif de Rambouillet, les allées larges et rectilignes, bordées de fossés qui recueillent les ruissellements nous rappellent l'usage premier de cette forêt destinée aux plaisirs du roi et de sa cour. Laissons passer les carosses et les chiens au moment du laisser-courre !

La forêt de Rambouillet : une longue histoire

Après le roi, place aux seigneurs en zoomant davantage sur la carte ; le massif forestier est formé de larges domaines, eux-mêmes structurés par une division des espaces partout répétée. A l'échelle de chaque grande propriété, on distingue aisément la *réserve** constituée par le château, environné de ses jardins et plans d'eaux, de terre labourables, bois, vergers et garennes directement destinés aux usages du seigneur et souvent enclos dans un grand parc, des *censives** à l'extérieur du parc, où se poursuivent les chasses à courre derrière un grand cerf.

Quand on resserre encore le zoom sur les paysages forestiers de proximité, les lisières anciennes sont pleines d'enseignement. Se jouaient là des batailles pour le bois et pour l'espace. Depuis le

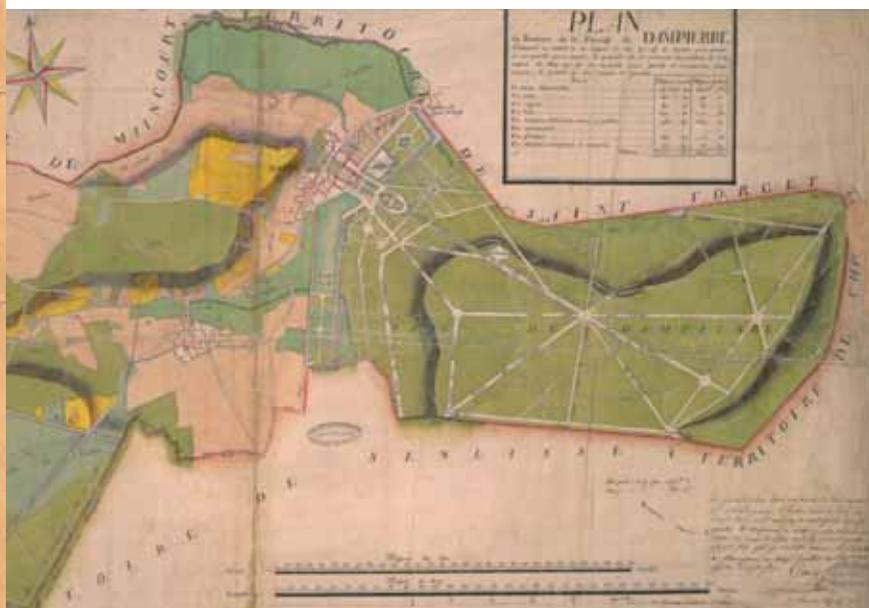


Moyen-Age, les villageois des clairières et bourgs ont obtenu des droits d'usage comme le pacage et la coupe des taillis*, alors dominants pour leur chauffage. Les puissants propriétaires n'auront de cesse de leur imposer des ordonnances royales qui bornent les parcelles réservées et limitent ces droits : les chèvres et moutons trop gourmands sont interdits, les chevaux sont fréquemment parqués. En dépit de ces mesures, dominant au début du XVII^e siècle landes et peuplements clairesemés par l'excès de coupes ou même par des incendies volontaires. Et les espèces des taillis qui « rejettent de souche » le plus vigoureusement comme le charme, le chêne et le châtaigner se sont imposées au détriment d'espèces plus lentes comme le hêtre. L'ordonnance de Colbert de 1669 est décisive : elle met bon ordre à l'exercice des droits d'usage afin de protéger la production de bois et crée les *Maitres des eaux et forêts* chargés de l'approvisionnement de la Marine royale en bois d'œuvre.

Et aujourd'hui ?

Derrière le calme apparent des grands chênes, le tumulte des débats se poursuit à l'heure républicaine : une forêt a plein d'amis, le saviez-vous ? Mais ils ne s'accordent pas toujours sur le diagnostic !

Photographes en quête de vieux cerfs et chasseurs ont parfois des vues comparables : ils souhaitent préserver les habitats les plus naturels et les plus variés possibles pour maintenir un gibier abondant. De leur côté, les amoureux des arbres sont davantage sensibles aux dégâts opérés à la fois par la grande faune lorsqu'elle dévore les jeunes plants des futaies* ou par les sylviculteurs lorsqu'ils exploitent les troncs d'une chênaie très tôt et défoncent les chemins et les parcelles lors du bucheronnage. Le décideur public de son côté peut vouloir privilégier une forêt d'agrément destinée aux 11 millions de visiteurs qui la parcourent chaque année et souhaiter en garantir le périmètre (par la délimitation d'une zone dite de *forêt de protection*). Ce sont alors les bicyclettes, les poussettes, les chevaux et parfois même des véhicules à moteur non



Le domaine du château de Diampierre, une division très nette des espaces

de la forêt



Les allées rectilignes et larges ont été dessinées pour les carrosses et les chiens des chasses royales.

une futaie irrégulière

autorisés qui troublent la quiétude des habitants de ces bois. Et affectent la biodiversité exceptionnelle que recèlent les espaces humides du plateau forestier, poussé au milieu d'un château d'eau formé de nombreux ruisseaux, marais et étangs. Le vieux débat entre futaie et taillis qui avait vu le triomphe de la première sous l'impératif de la production de bois d'œuvre est réapparu avec l'idée d'une filière bois-énergie gourmande en taillis. Les environnementalistes sont aussi là pour rappeler qu'un peu de variété dans les espèces et les hauteurs ne nuit pas, au contraire. Du côté des vallées de l'Yvette enfin, la question ancienne des lisières a resurgi : le paysagiste aménageur regrette qu'elles soient devenues si étroites et ménagent si peu de transition entre plateaux agricoles et coteaux forestiers.

régénération ou de coupes à blanc inconnues du grand public. Mais aussi, car il ne faut pas être pessimiste, un grand paysage dessiné par l'aménageur forestier qui n'a pas perdu de sa majesté et de ses perspectives ! ■

Anne Le Lagadec

Que fait le Parc ?

Un Grand plan pour les vallées de l'Yvette et Une saison des paysages



Pour en préserver la qualité, le Parc a lancé un premier *Plan Paysage et Biodiversité* sur les vallées de l'Yvette. Deux bureaux d'études (Folléa/Gauthier et Atelier d'écologie urbaine) vont travailler avec les communes, les habitants et les

acteurs locaux pendant 18 mois sur des propositions d'aménagements favorables aux paysages et à la biodiversité. Vous voulez participer à l'avenir des paysages des vallées de l'Yvette ? Assistez à la première **réunion publique de cette étude le 27 avril à 19h00 à l'Espace Jean Racine à Saint-Rémy-lès-Chevreuse**, précédée de la projection d'extraits de deux films sur les paysages ruraux contemporains.

En 2011 également, le Parc naturel régional a retenu le Paysage pour thème central de ses animations (voir l'Echo Loisirs) qui présente l'ensemble des événements regroupés sous l'en-tête de *Saisons des Paysages*. Il vous invite à cette occasion à porter un autre regard sur les lieux qui vous entourent.

La forêt, repère des cervidés !



Tous ces objectifs contradictoires cumulés (la fameuse multifonctionnalité de la forêt) se retrouvent sur le paysage : alternance parfois d'espaces fréquentés, abîmés par les parkings sauvages, les piétinements, les dégradations et d'espaces fermés dédiés à la

*La **réserve** d'un domaine correspond à l'ensemble des biens dont le seigneur se réserve l'exploitation directe.

*Une **censive** est une terre soumise au cens, c'est-à-dire à l'impôt

*Le **régime de taillis** est une méthode traditionnelle d'aménagement forestier dans laquelle les rejets des souches de feuillus (les résineux ne donnent généralement pas de rejets) sont régulièrement émondés. Une fois que les brins ont atteint des dimensions acceptables, on pratique une coupe à blanc. De nouveaux brins apparaissent, le cycle se poursuit jusqu'à épuisement de la souche. Ce type de régime forestier a beaucoup régressé, il est principalement utilisé pour produire du bois de chauffage.

*Une **futaie** « venue par graine » est une forêt composée de grands arbres adultes née de semis, elle peut être régulière (arbres d'une même classe d'âge) ou irrégulière (arbres de plusieurs classes d'âge).

Le paysage nous parle, il faut savoir l'écouter !



Le paysage est certes l'enveloppe de toutes choses et l'on peut être tenté de le considérer comme un fait accompli. Il est en réalité sans cesse modifié par les conditions de l'économie, les modes de vie, les usages de la nature propres à chaque génération, comme le relate l'exemple de la forêt...
Regardons-le d'un autre œil !

RÈGLE DU JEU

Temps de préparation : juste le temps d'une petite balade près de chez soi.

Nombre de joueurs : un ou plusieurs

Tableau de jeu :

Choisir un point de vue, imaginer un cadre qui l'entoure, vous avez ainsi votre panorama naturel et/ou construit à porter de regard.

Les pions : vos yeux

Sans dé, prenez votre temps pour avancer dans ce paysage.

But du jeu : Vivre le paysage

DÉROULEMENT

Debout :

- Ambiance sonore : fermez les yeux et tendez l'oreille 30 secondes minimum, quels sons percevez-vous ?
- Ouvrez et refermez les yeux rapidement : quels éléments forts vous sont apparus ?
- Ouvrez les yeux plus longuement et débusquez les secrets du paysage : quelles sont ses couleurs, ses courbes et ses lignes ? Quelles formes de vie pouvons-nous observer, naturelles ou construites ?

Assis confortablement :

Enquêtez avec un œil avisé sur les richesses de votre cadre panoramique, les éléments insolites et remarquables :

- les grandes structures paysagères (coteaux boisés, rivières...)
- les petits éléments paysagers (arbres isolés, haies, murs...)
- les traces du passé (châteaux, fermes, murs...)
- les usages de l'homme (agriculture céréalière, parc de loisirs, exploitation forestière...)
- les écosystèmes (prairies humides, bosquets, mares...)

Le cadre panoramique



Les structures paysagères



Les éléments paysagers



FIN DU JEU

Trouver un nom à votre paysage. Comment l'imaginez-vous dans 10 ans, 50 ans ?

LES OPTIONS :

Revenir observer ce paysage à différentes saisons, prendre le temps de le dessiner, le photographier...
Comparer des cartes postales anciennes avec les paysages contemporains.

Laurence Renard – Eléna Maussion